

Centre d'avis aux citoyens

La Ville de Mercier ouvre une ligne d'information 24/7

Mercier, le 15 août 2018 – Afin de faciliter ses communications avec ses citoyens, la Ville de Mercier annonce la mise en place de son Centre d'avis aux citoyens, disponible en tout temps au numéro suivant : 450 691-6090, poste 222.

Le Centre d'avis aux citoyens prend la forme d'un message enregistré indiquant si des avis sont en vigueur sur une portion ou l'ensemble du territoire de la Ville de Mercier. Ce message sera mis à jour chaque fois que la situation l'exigera. « Que l'on pense aux avis d'ébullition d'eau, aux interdictions d'arrosage ou à toute autre situation importante, le Centre d'avis aux citoyens pourra vous informer en temps réel, et ce, 24 heures par jour, 365 jours par année », souligne la mairesse de Mercier, Lise Michaud.

Le Centre d'avis aux citoyens s'ajoute aux autres moyens de communication déjà utilisés par la Ville de Mercier afin d'informer ses citoyens de toute situation particulière : site Internet, page Facebook, affichage électronique devant le centre Roger-Tougas, huit panneaux d'information situés aux quatre coins de la municipalité et système d'appels automatisés. « L'ajout de ce nouveau service permet aux citoyens d'obtenir des informations même s'ils se trouvent à l'extérieur de leur résidence et qu'ils n'ont pas accès à Internet », précise Lise Michaud.

-30-

Source : Vincent Lanctôt
Direction des communications et des technologies de l'information
450 691-6090, poste 235